

La délégation du Burundi se réjouit de participer à cette session du Conseil d'administration de l'UNICEF, qui marque également la présentation et l'approbation du Document de programme-pays de l'UNICEF pour le Burundi pour la période 2024 à 2027.

Ma délégation se réjouit d'informer-le-Conseil-que le nouveau Document de Programme Pays a été élaboré après un examen très approfondi du programme de pays précédent, en accordant une attention particulière aux disparités et aux défis restants pour les enfants et leurs familles.

Ce nouveau Document de Programme Pays a été élaboré dans le cadre d'un processus consultatif et inclusif sous la direction du gouvernement, coordonné par le ministère des Affaires étrangères et de la Coopération au développement. Il a impliqué les ministères concernés, les agences des Nations Unies, les partenaires de développement, les organisations de la société civile et-enfants.

Madame la Présidente

Le nouveau programme de pays est aligné sur le Plan national de développement (2018-2027) et le Cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable (UNSDCF, 2023-2027), ainsi que sur les autres stratégies et visions, y compris Vision-2040, toutes - appelant à une société burundaise plus prospère, inclusive et résiliente au changement climatique et aux autres chocs.

Si des progrès ont été réalisés dans de nombreux domaines de travail, tels que les taux d'allaitement maternel exclusif (85 %, parmi les plus élevés au monde), **l'émaciation** : (6,1 % en 2020 à 4,8 % en 2022), vaccination (84% des enfants-complètement-en 2020) ; -moins de cinq ans-inscrits-à-la-naissance-à-83%), -de nombreux-défis-restent.

Pleinement conscient des efforts nécessaires pour accélérer les progrès vers les ODD, et en reconnaissance de notre jeune population (les

enfants représentent 47% de la population), le gouvernement du Burundi soutient la poursuite du travail sur la santé et la nutrition, l'éducation et les compétences, la protection de l'enfance et la protection sociale, en mettant davantage l'accent sur une approche axée sur le parcours de vie, en donnant la priorité aux investissements : dans les premières années et les 1000 premiers jours. . Le nouveau DPC promeut également une coordination solide pour garantir des réponses multisectorielles et intégrées pour lutter contre : les privations des enfants, y compris le retard de croissance...

S'appuyant sur les enseignements tirés, le nouveau document de programme pays tient également compte des risques et intègre la résilience et la préparation à la gestion future des crises et des chocs. Il a été formulé pour garantir qu'aucun enfant ne soit laissé pour compte et pour garantir que le programme soit fondé sur des preuves et des données.

La Délégation du Burundi tient également à souligner la très bonne coopération entre le Gouvernement du Burundi et l'UNICEF. Au fil des années, nous avons travaillé en étroite collaboration pour relever les défis multiformes qui touchent les enfants les plus vulnérables au Burundi.

Madame la Présidente

Fort de ces réflexions, le Gouvernement du Burundi adhère pleinement au nouveau Document de Programme-Pays. Nous sommes déterminés à sa mise en œuvre et réaffirmons notre soutien à l'UNICEF.

Le Burundi demande au Conseil d'administration d'approuver le programme de pays, et appelle également les partenaires à se joindre à nous pour assurer son opérationnalisation qui transformera : la vie de nombreux enfants burundais et de leurs familles.

Merci pour votre attention

